

# BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL\*

## Pèlerinage à Rome et à L'Aquila du lundi 3 au vendredi 7 novembre 2025

À renvoyer à : Direction des pèlerinages de Cahors - 134, rue Frédéric Suisse - 46000 Cahors  
Tél. 06 80 76 47 18 - Mail : pelerinages@diocesedecahors.fr

**Prix par personne : 1 370 €** sur une base minimum de 45 personnes\*\*

**1 395 €** sur une base minimum de 40 personnes\*\*

**1 425 €** sur une base minimum de 30 personnes\*\*

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **140 €**

**Date limite d'inscription : le jeudi 31 juillet 2025**

\* Bulletin valable pour UN SEUL VOYAGEUR (photocopies du bulletin acceptées). Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte, **accompagnés de la photocopie impérative de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (si problème, nous contacter)** et suivant l'ordre de réception du courrier. Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.

\*\* Le pèlerinage peut être annulé si ce nombre minimum de 45 à 30 participants n'est pas atteint.

Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à indemnisation.

M.  Mme  Mlle (cocher la case)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Nationalité : ..... Profession : .....

Téléphone (fixe et/ou portable) : .....

Courriel : .....

Nom, prénom et téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence :

.....

### Type de chambre souhaité :

Accepte de partager sa chambre avec : .....

Attention : si finalement personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé.

Désire une chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), avec un supplément de 140 € à régler avec l'acompte.

### Règlement :

Acompte à l'inscription : 350 € (en chambre partagée) ou 490 € (en chambre individuelle). Solde avant le samedi 4 octobre 2025.

Quel que soit le mode de règlement, merci d'indiquer la référence du dossier : REF - 25A63044

Règlement par chèque à l'ordre de "Service des pèlerinages de Cahors".

Règlement sécurisé en ligne sur notre site Internet : <https://paiement.bipel.com/paiement>.

### Formalités de police :

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

### Santé :

Prière de préciser tout handicap, allergie alimentaire, diabète, ou autre, afin que nous puissions organiser au mieux votre voyage.

.....  
Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Je m'engage au strict respect des normes sanitaires en vigueur au moment du voyage.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente Bipel. Vous pouvez les consulter ici : <https://www.bipel.com/cgv>

**Droit à l'image :** j'accepte que Bipel publie quelques photos prises lors du pèlerinage sur ses différents supports de communication. En cas de refus de ce droit à l'image, nous vous invitons à nous transmettre un mail accompagné d'une photo d'identité (bipel@bipel.com).

**Politique de confidentialité de Bipel :** vos coordonnées sont destinées à Bipel afin de gérer votre inscription et votre participation au pèlerinage. Elles pourront être transmises à nos prestataires d'organisation du voyage (transports, hôtels...). Votre adresse email pourra être utilisée pour vous envoyer des informations de Bipel si vous avez donné votre consentement. Vous pourrez vous y opposer à tout moment. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'à connaître le sort des données après la mort en vous adressant à bipel@bipel.com.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"